

2024 : **SB01**

Date : 11 janvier 2024

Note de service aux : Directions de l'éducation
Secrétariat-trésorerie des administrations scolaires
Cadres supérieurs de l'administration des affaires

Expéditeur : Rocco Passero
Sous-ministre adjoint et directeur de l'information

Sujet : **Exigences relatives aux rapports sur l'exploitation et la viabilité des réseaux pour l'année scolaire 2023-2024**

Le 17 avril 2023, le ministère de l'Éducation a communiqué de l'information sur le financement des subventions pour les besoins des élèves (SBE) pour **l'amélioration continue de l'accès à large bande pour l'année scolaire 2023-2024** (*précédemment appelée « Réseaux à large bande »*).

Ce financement appuiera vos efforts continus visant à soutenir l'innovation, l'amélioration et le fonctionnement continus des réseaux des conseils et des écoles afin de répondre aux exigences opérationnelles et d'apprentissage numérique ainsi qu'aux transitions continues pour s'adapter à l'évolution de la technologie et de l'utilisation. Veuillez noter que le financement pour l'amélioration continue de l'accès à large bande s'ajoute au financement disponible pour les ordinateurs de classe des SBE. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le document technique de 2023-2024 sur le financement de l'éducation disponible sur la [page Web du financement de l'éducation](#).

Je vous écris pour vous fournir des précisions sur les mesures de rendement et les exigences en matière de production de rapports pour l'année scolaire 2023-24.

Contexte

L'un des grands objectifs de notre collaboration dans le cadre du Programme d'amélioration de la bande passante (PABP) consistait à élaborer et à déployer une stratégie adaptée aux besoins du secteur de l'éducation pour la maternelle à la douzième année, afin d'assurer la pérennité des réseaux des conseils scolaires et de veiller au respect des normes de l'industrie.

L'architecture et les technologies déployées dans le cadre du PABP comprennent des outils permettant à chaque conseil scolaire de surveiller le rendement de son réseau élargi (WAN) dans chaque école et d'en faire état.

En étroite collaboration avec de nombreux leaders des projets numériques dans les conseils scolaires (petits, grands, publics, catholiques, en milieu rural, du Nord, de langue française et de langue anglaise), le ministère de l'Éducation a établi les mesures devant faire l'objet de suivis et de rapports afin de pouvoir répondre aux exigences pertinentes de rendement des réseaux WAN ainsi qu'aux normes établies dans le domaine de l'apprentissage des élèves. Ces indicateurs s'inspirent des pratiques exemplaires et des recherches de pointe sur l'exploitation et l'évolution des réseaux, et sont adaptés aux besoins particuliers du secteur de l'éducation de la maternelle à la 12e année.

Rapports

Nous collaborons toujours avec nos collègues des conseils scolaires, nous mettons la dernière main aux processus de suivi et de production de rapports sur la performance des réseaux locaux (LAN), toujours dans l'optique de les alléger. Pour y parvenir, nous allons mettre en place des mesures de soutien pour la configuration et l'activation des outils de suivi dans chaque conseil scolaire et nous mettrons à jour les modèles de collecte automatique des données. Une fois que le conseil aura mis en place le processus de machine à machine, la production de rapports sera automatisée et n'occasionnera donc pas de fardeau supplémentaire.

Les conseils scolaires devront soumettre des rapports mensuels qui s'ajouteront à leur plan opérationnel annuel et leur plan stratégique triennal pour le réseau, comme expliqué ci-dessous. Il s'agit notamment des documents suivants :

1. Rapports sur le réseau étendu défini par logiciel (SD-WAN) et le réseau local sans fil (wLAN)
 - a. Objectifs de rendement du réseau WAN
 - b. Objectifs de rendement du réseau local
2. Transition vers l'architecture de réseau 3.0 (AR 3.0)
 - a. Objectifs de l'architecture de réseau 3.0
3. Plan opérationnel pour le réseau
4. Plan stratégique triennal pour le réseau
 - a. Objectifs de rendement de la planification stratégique du réseau

Afin de soutenir un réseau résilient et de protéger le secteur contre les cybermenaces, les conseils scolaires feront rapport sur l'atteinte des objectifs de rendement pour leur réseau – WAN, transition de l'infrastructure sans fil (wLAN) à AR 3.0/service de pointe à accès sécurisé (SASE) – et le plan stratégique d'amélioration continue du réseau (suivi et gestion de rendement).

S'il s'avère impossible pour une école d'atteindre l'un des objectifs de performance, le conseil scolaire concerné doit proposer un plan pour y arriver ou encore fournir une

justification technique, par exemple l'impossibilité d'obtenir la solution requise dans la région.

Pour l'instant, il faut envoyer les rapports mensuels et les autres documents exigés à : edu.broadband@ontario.ca.

Voici le **calendrier de soumission des rapports** :

1. Rapports SD-WAN, wLAN et WAN – produits en partie de façon automatique

À l'heure actuelle, les rapports de certains conseils sont produits de façon automatique. Cependant, tous les conseils devraient chercher à atteindre des niveaux d'automatisation plus élevés au fil du temps.

Mois	Échéance
Février 2024	4 mars 2024
Mars 2024	3 avril 2024
Avril 2024	6 mai 2024
Mai 2024	3 juin 2024
Juin 2024	3 juillet 2024
Juillet 2024	6 août 2024
Août 2024	3 septembre 2024

a) Objectifs de rendement du réseau WAN

L'atteinte des objectifs de rendement du réseau WAN des conseils scolaires sera mesurée dans trois catégories :

- Rendement du réseau pendant les heures de classe;
- Disponibilité du réseau pendant les heures de classe;
- Sécurité du réseau.

Catégorie de rendement	Résultats en matière de rendement	Objectifs de rendement
Rendement du réseau pendant les heures de classe	Les réseaux peuvent prendre en charge de façon synchrone l'apprentissage en ligne et les activités du conseil scolaire.	D'ici le 31 août 2024 : <ul style="list-style-type: none">• Trafic du réseau représentant 70 % ou moins de la capacité totale, pas plus de 80 % du temps (quel que soit le jour de classe)• Qualité du réseau donnant lieu à un temps de latence pour les

Catégorie de rendement	Résultats en matière de rendement	Objectifs de rendement
		<p>élèves de moins de 50 millisecondes (ms) (quel que soit le jour d'école)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualité du réseau donnant lieu à une marge d'erreur de moins de 1 % (quel que soit le jour d'école)
Disponibilité du réseau pendant les heures de classe	Les services de réseaux sont disponibles pour l'apprentissage et les activités des conseils scolaires.	<p>D'ici le 28 février 2024:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cible initiale par école de 99,5 % de temps de disponibilité <p>D'ici le 31 août 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cible finale par école de 99,9 % de temps de disponibilité
Sécurité du réseau	Les conseils scolaires ont la capacité de repérer, de filtrer et de bloquer le trafic malveillant dans n'importe quelle couche réseau afin de maintenir un état de résilience cybernétique.	<p>Immédiatement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Application des mises à jour critiques (services de sécurité par abonnement) dans les 24 heures, et dans les 72 heures pour les autres <p>D'ici le 28 février 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mises à niveau et mises à jour logicielles les plus récentes du fabricant sur tous les dispositifs du réseau et de sécurité réseau – version « n-1 » (version principale actuelle moins 1) ou supérieure • La gestion des correctifs des appareils du réseau est conforme à la version provisoire de la norme M-12 de la Stratégie de la cyberprotection pour la gestion des correctifs.

b) Objectifs de rendement du réseau local

L'atteinte des objectifs de rendement des réseaux LAN des conseils scolaires sera mesurée dans deux catégories :

- Rendement du réseau pendant les heures de classe;
- Disponibilité du réseau pendant les heures de classe.

Catégorie de rendement	Résultats en matière de rendement	Objectifs de rendement
Rendement du réseau pendant les heures de classe	Les réseaux peuvent prendre en charge de façon synchrone l'apprentissage en ligne et les activités du conseil scolaire.	D'ici le 28 février 2024: <ul style="list-style-type: none">• Trafic du réseau représentant 70 % ou moins de la capacité totale, pas plus de 80 % du temps• Qualité du réseau donnant lieu à un temps de latence pour les élèves de moins de 50 ms• Qualité du réseau donnant lieu à une marge d'erreur de moins de 1 %
Disponibilité du réseau pendant les heures de classe	Les réseaux et la connectivité sont fiables et disponibles aux fins d'apprentissage et des activités des conseils scolaires.	D'ici le 28 février 2024: <ul style="list-style-type: none">• Cible initiale par école de 99,5 % de temps de disponibilité D'ici le 31 août 2024 : <ul style="list-style-type: none">• Cible finale par école de 99,9 % de temps de disponibilité

2. Transition vers l'architecture de réseau 3.0 (AR 3.0)

i) État d'avancement et de la transition vers AR 3.0

ii) État de la mise en œuvre de l'amélioration continue de l'architecture actuelle (p. ex., ajout d'un circuit secondaire, déploiement d'un plus grand nombre de points d'accès)

Mois	Échéance
Février 2024	4 mars 2024
Avril 2024	6 mai 2024
Juillet 2024	6 août 2024

Les conseils scolaires feront rapport sur l'achèvement de leur transition vers AR 3.0. Les conseils scolaires feront rapport jusqu'à ce que leur mise en œuvre soit effectuée. Aucun rapport n'est exigé à la suite de la mise en œuvre.

a) Objectifs de rendement de l'Architecture de réseau 3.0

Catégorie de rendement	Résultats en matière de rendement	Objectifs de rendement
Architecture de réseau	L'architecture de réseau des conseils scolaires continue de s'améliorer et d'évoluer pour suivre le rythme des progrès et des besoins du secteur d'activité.	D'ici août 2024 : <ul style="list-style-type: none"> • Transition vers l'AR 3.0

3. Plan opérationnel pour le réseau – annuel (année scolaire 2023-24)

Mois	Échéance
Février 2024	4 mars 2024

4. Plan stratégique triennal pour le réseau – annuel

Mois	Échéance
Avril 2024	6 mai 2024

a) Objectifs de rendement de la planification stratégique du réseau

Les conseils scolaires feront état de leurs progrès vers l'atteinte des objectifs de performance relatifs à la planification stratégique du réseau chaque année, le 31 août. Il s'agit notamment des documents suivants :

- Précisions sur l'année en cours (année scolaire 2023-2024);
- Prévisions pour les années scolaires 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027 et au-delà.

Catégorie de rendement	Résultats en matière de rendement	Objectifs de rendement
Planification à long terme du réseau	Les conseils scolaires mettent en place les améliorations annuelles qui sont conformes avec sa planification stratégique à long terme.	D'ici 2024-2025 : <ul style="list-style-type: none"> • Plan stratégique triennal pour le réseau • Plan opérationnel annuel conforme à la

		planification stratégique du conseil scolaire pour le réseau
--	--	--

Je vous remercie pour votre collaboration et votre participation continues dans le cadre de ces initiatives visant à offrir un soutien nécessaire et équitable à l'apprentissage des élèves dans toutes les écoles.

Pour toute question, écrivez à l'équipe des solutions pour l'innovation numérique à edu.broadband@ontario.ca.

Signé électroniquement par

Rocco Passero
Sous-ministre adjoint et directeur de l'information